

# Rénovation énergétique de la salle des fêtes de Saint-Fiacre-sur-Maine



© Commune de Saint-Fiacre-sur-Maine

## Le projet

La salle des fêtes de la commune de Saint-Fiacre-sur-Maine a été construite en 1995. En 2018, la commune y a constaté une surconsommation de chauffage gaz. En parallèle, la chaufferie devenait défaillante et non-conforme.

Accompagnée par le conseil en énergie partagé et le SYDELA, la commune a décidé de réhabiliter le bâtiment dans le but d'en améliorer la performance énergétique de façon durable, avec un double objectif de gain énergétique de 50% minimum, classe énergétique B après travaux, et de meilleur confort pour les utilisateurs.

- Remplacement du chauffage pour un système moins énergivore;
- Mise en place d'une climatisation performante et économe pour répondre au confort ;
- Mise aux normes de la ventilation du bâtiment, pour améliorer la qualité de l'air, dans le respect des normes d'hygiène ;
- Amélioration de l'isolation du bâti ;
- Remplacement d'une partie des menuiseries ;
- Mise en place d'éclairages de type LED.

## Les points forts du projet :

- Projet porté par une petite commune avec une vision à moyen - long terme de la gestion du patrimoine public du point de vue énergétique et climatique
- Effet d'entraînement par l'exemple porté par les collectivités

**Objectif du programme Leader : Accompagner la rénovation énergétique du patrimoine (bâtiments) public**

- **Maître d'ouvrage :** Commune de Saint-Fiacre-sur-Maine
- **Calendrier :** 2018-2020 (études) - 2020 (travaux)
- **Localisation :** Commune de Saint-Fiacre-sur-Maine
- **Coût éligible :** 122 909,09 €
- **Subvention FEADER :** 52 159,09 €
- **Autres financements :** Etat et Région des Pays de la Loire

Le projet contribue à réduire la consommation énergétique et les émissions de gaz à effet de serre, à travers l'évolution du bâti :

- Meilleure performance énergétique des bâtiments publics existants et la rénovation des bâtiments énergivores ;
- Gains économiques sur les dépenses de fonctionnement des bâtiments : les économies réalisées devraient atteindre 9 000 € par an et ce projet permettra à la commune de ne plus être dépendante d'une énergie gazière.

Ce projet de rénovation est le premier conduit par la commune de Saint-Fiacre-sur-Maine, qui souhaite engager dans les années à venir une démarche d'amélioration continue des performances environnementales et énergétiques des bâtis communaux et de l'éclairage public, y compris par une réflexion globale à la fois économique et environnementale, la mise en place d'installations photovoltaïques et le réinvestissement des gains énergétiques pour améliorer le bâti communal et tendre vers l'indépendance énergétique.

## Plus d'information :

Groupe d'action locale du Pays du Vignoble Nantais  
[leader@vignoble-nantais.fr](mailto:leader@vignoble-nantais.fr) / 02 40 36 09 10



L'EUROPE S'ENGAGE EN PAYS DE LA LOIRE